

# Vend Napster, site mythique de musique en ligne, bon état...

Napster pourrait une nouvelle fois être cédé. Le service de musique en ligne a annoncé avoir engagé la banque d'affaires UBS pour l'aider à faire le point sur sa stratégie avec une possible vente à la clé après des marques d'intérêt reçues de la part d'une

*« tierce partie ».*

Il faut dire que la mythique plate-forme de téléchargement n'arrive pas à sortir la tête de l'eau. La concurrence féroce d'Apple et de son iTunes, et le morcellement du marché ont précipité sa chute.

A la fin du trimestre au 30 juin, Napster comptait une base de 512.000 abonnés, en baisse de 7% par rapport au trimestre précédent.

Le groupe a fait état d'une perte trimestrielle de 9,8 millions de dollars ou 23 cents par action, au titre de son premier trimestre fiscal, contre un déficit de 19,9 millions ou 46 cents par action un an auparavant. Son chiffre d'affaires s'est établi à 28,1 millions de dollars (21 millions un an avant).

*« Notre but est d'accroître la valeur actionnariale, ce qui pourrait déboucher sur un nouveau partenariat stratégique ou la vente de la société, mais, dans tous les cas, notre priorité restera de faire croître Napster », a déclaré Chris Gorog, le patron de Napster, dans un communiqué.*

Parmi les groupes intéressés par Napster, pourraient figurer un groupe de médias comme Viacom ou un fabricant de combinés mobiles, estime Tim Bajarin, analyste chez Creative Strategies, cité par Reuters.

Le site s'est fait connaître à l'origine, en 1999, comme la principale plate-forme de téléchargement de musique en ligne, développée dans le dortoir d'un lycée. La plus importante aussi à l'époque, dans la mouvance du téléchargement illégal en '*peer-to-peer*'.

Après avoir été la cible de l'industrie, puis cédé à l'appel de l'économie pour devenir en 2003 une plate-forme légale de téléchargement, Napster ne sait plus aujourd'hui sur quel pied danser.